



**PROCES VERBAL N°
01/12/CNCPM**

١٢

L'an deux mille douze et le jeudi 14 Février, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba OULD Moulaye Zein, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

L'ordre du jour comportait le point suivant :

Commission de Passation des Marchés Publics Secteurs Rural et Sécurité Alimentaire

- Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Examen de la demande d'autorisation d'une entente directe, objet de la lettre n° 001/CMSRSA du 13 Février 2012, relative au transport des produits du programme EMEL 2012.

d

CNCPM

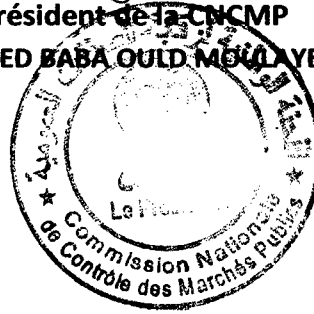
Décision :

Après examen du dossier reçu, la Commission n'a pas d'objection sur le principe d'entente directe.

Toutefois, elle demande le complément d'information suivant : (i) les projets des marchés y compris les programmes et calendrier des livraisons, approuvés par le ou les prestataire(s) (ii) le rapport spécial établi sur la base d'une étude des prix transmis à l'ARMP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h, les jours, mois et an que dessus.

Ahmed Baba Ould Meulaye Zein
Le Président de la CNCMP
AHMED BABA OULD MEULAYE ZEIN,



Les Membres

Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP *Mi*

Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP *off*

Brahim Ould Hamed, Membre du CP *Brahim*

Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP *Yacoub*

Firé Amadou, Membre du CP *Firé*

Raifa Mint Kassim, Membre du CP *Raifa*

Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier *MR*